MiniMot



Vol. 14, n° 3 – 17 juin 2005 – Le MiniMot est le Bulletin interne des membres du CCVQ Le Comité des citoyens du Vieux-Québec – C.P. 600, succursale Haute-Ville, Québec, G1R 4S2 (418) 692-0814 – http://www.ccvq.org

Une première réussie

Rencontre avec le chef du RMQ, Claude Larose

Lors de la première des rencontres conjointes organisées par les comités de citoyens du Vieux-Québec et de Place-Royale, le chef du Renouveau municipal de Québec, M. Claude Larose, a su faire part de la vision qu'il a pour Québec et, plus particulièrement, des objectifs qu'il caresse pour nos quartiers.

Bien sûr, constate Claude Larose, la récente fusion municipale et les débats acrimonieux qui l'ont accompagnée n'ont pas aidé à faire de l'administration municipale un modèle d'initiative ces dernières années mais cette étape fondamentale pour la ville est maintenant révolue et nous sommes dorénavant en mesure de faire plus et mieux.

En fait, affirme-t-il, la fusion nous donne un outil utile pour tous les quartiers et permet de combler les lacunes les plus évidentes de tous les arrondissements, en faisant abstraction des barrières municipales de jadis. Par exemple, l'évident problème du transport des personnes dans le Vieux-Québec pourrait faire l'objet de la contribution de tous, les coûts étant assumés par une plus grande ville.

Une gestion intégrée

Ces prochaines années, selon M. Larose, la Ville de Québec se mettra donc en mode relance et prônera, sous la gouverne du RMQ, un contrôle resserré de l'étalement urbain, le maintien des zonages agricoles, la densification des lots vacants en zone centrale et la rentabilisation du développement. Pour lui, il importe en effet de reconstruire le territoire desservi avant d'étendre le territoire loti.

Pour ce qui est du Vieux-Québec, le chef du RMQ ne voit que des avantages à la ville unique. Il entend promouvoir le repeuplement du quartier, améliorer l'environnement urbain et relancer un projet de navette centre-ville qui vienne désengorger les rues de la vielle ville. À ce sujet, M. Larose a bon espoir d'en arriver à une entente de cofinancement de 12 M\$ avec le gouvernement fédéral, entente qui permettrait de réanimer un projet pilote d'ici à 2006-2007.

Partisan de la mixité des fonctions et de soutien au logement social, M. Larose s'intéressera également aux problèmes posés par l'augmentation du nombre de propriétaires non-résidants, par l'hôtellerie illicite et souscrit à une politique familiale qui visera notamment à densifier notre quartier.

Ce fut somme toute une rencontre utile de part et d'autre et, au début de l'automne, les deux comités entendent bien poursuivre ces discussions avec les chefs de Vision Québec, de l'Action civique et d'Option Capitale.

Québec se mouille !!!

Dimanche le 19 juin

À Québec, l'événement « Québec se mouille! » fera la preuve qu'un plan d'eau urbain réaménagé peut devenir un exemple du retour au fleuve pour tous les Québécois, au cœur même de leur Capitale. Renseignements: www.gensdebaignade.org.

La rue St-Jean sera piétonne

Un vieux souhait du CCVQ se réalise... grâce aux commerçants

Depuis bientôt 30 ans, le Comité des citoyens du Vieux-Québec a œuvré à rendre ce joyau qu'est notre quartier historique plus agréable, plus vivant, plus en mesure de répondre aux attentes et aux besoins de ceux et celles qui y ont élu domicile.

L'«éveil» des gens d'affaires

Le 30 mai, la Ville de Québec tenait une consultation publique sur un projet de piétonisation de la rue Saint-Jean. Le projet présenté par les autorités municipales vise à répondre, en partie, à une demande qui leur a été adressée par l'Association des commerçants de la rue Saint-Jean. Les commerçants souhaitaient que la rue soit piétonne, dès cet été, de 11h00 à 24h00 tous les jours de la semaine, du 24 juin à la Fête du Travail.

Pour de multiples raisons, la plus importante étant l'opposition d'une partie des commerçants de cette rue, la Ville propose plutôt, à titre exploratoire pour l'été 2005, une fermeture graduelle, réduite de 18h00 à 23h00 la semaine et de 12h00 à 23h00 le samedi et le dimanche. Un comité de suivi sera mis sur pied pour analyser la situation. Si l'opération s'avère intéressante, une piétonisation plus formelle pourrait être instaurée dès l'été 2006.

L'influence des commerçants

Malgré cette bonne nouvelle, force est de constater que la Ville a répondu, en quelques semaines seulement, à une demande émanant des commerçants alors qu'elle n'avait jamais démontré autant d'empressement lorsque cette demande émanait du Comité des citoyens du Vieux-Québec. Rien n'est venu alimenter le débat au cours de toutes ces années, aucune étude, aucun rapport de mission à l'étranger, aucune consultation publique, rien! Il n'a suffi que d'une demande des commerçants pour que la Ville se retourne sur un dix cents et réussisse à convaincre le RTC, le Service des incendies et la Division du transport...

Quoiqu'il en soit, la majorité des résidants présents à la consultation se sont déclarés favorables à cette piétonisation, même si certains y voyaient quelques inconvénients. Les opposants, tous commerçants,

ont déclaré que cela risquait de leur faire perdre jusqu'à 30 % de leur chiffre d'affaires, notamment à cause de la disparition des espaces de stationnement, de la baisse d'achalandage occasionnée par l'absence de circulation automobile devant leur commerce, etc. Un des commerçants en faveur du projet a souligné à juste titre, en réponse aux inquiétudes des opposants, que la disparition d'une trentaine d'espaces de stationnement sur parcomètre ne pouvait pas mettre en péril les chiffres d'affaires quand il y a, à moins de cinq minutes de marche, près de 4000 places de stationnement!

Ce serait peut-être une bonne idée que les membres du CCVQ rappellent aux commerçants qu'ils encouragent, notamment le Marché Richelieu qui s'y oppose, qu'ils sont favorables à la piétonisation de la rue Saint-Jean! Un peu de pression ne peut pas nuire à la cause.

Un p'tit plan de circulation avec ça?

La position de la représentante du CCVQ, Christine Gosselin, a été claire. Après avoir déploré l'inaction de la ville dans ce dossier, porté à bout de bras par le Comité depuis près de 20 ans, elle a pris position en faveur de cette mesure. Elle s'est dite surprise que l'administration municipale ne profite pas de l'occasion pour mettre en œuvre, ne serait-ce qu'en partie, le projet de plan de circulation sur lequel le comité a travaillé et qui est promis depuis trop longtemps déjà. Elle a insisté sur la crédibilité du comité de suivi sur lequel devraient siéger des représentants des résidants. Elle a rappelé l'opposition du comité à toute forme d'animation sonore de la rue, de manière à ce qu'elle ne devienne pas une autre scène de spectacle. Elle a enfin réussi à ramener à 23h00 la fin de cette piétonisation que la Ville pensait étendre jusqu'à 24h00.

En clôture de séance, le Comité consultatif Vieux-Québec / Cap-Blanc / Colline parlementaire s'est prononcé unanimement en faveur. Et jeudi le 16, les élus de l'arrondissement de la Cité et à ceux de la Ville ont entériné la décision. Marchons!

Benoît Bossé